

10-NOV-2006

24-FEB-2009 Avis de modification
changement d'adresse du titulaire

PHOSALONE TECHNIQUE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

GARANTIE : Phosalone 93 %

N° D'ENREGISTREMENT 24519 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**



AVERTISSEMENT POISON
CONTENU NET : 250, 1 000 KG

Avis de modification

LIGNE TÉLÉPHONIQUE D'URGENCE
EN CAS D'URGENCE RELATIVE AU PRODUIT, COMPOSER SANS FRAIS, JOUR ET NUIT,
LE 1-866-303-6950.

Cheminova A/S
Boîte postale 9
DK-7620, Lemvig, Danemark
+45-9690-9690

Agent canadien :

Cheminova Canada Inc.
5945, chemin Airport, bureau 316
Mississauga (Ontario) L4V 4T4
(905) 405-1923

Unit No. C2
22499 Jefferies Rd.
Kilworth ON N0L 1R0

MODE D'EMPLOI : À utiliser pour la fabrication d'un insecticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

PRÉCAUTIONS : Empêcher les personnes non autorisées d'y avoir accès. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Nocif en cas d'ingestion. Porter des gants des lunettes de sécurité et un masque antipoussière. Peut irriter les yeux et la peau. Ne pas inhaler la poussière. Bien se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés au savon et à l'eau chaude avant de les porter de nouveau. Ne pas porter de chaussures contaminées. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ni les étangs lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS : En cas de malaise, obtenir des soins médicaux immédiatement. Avoir le contenant, l'étiquette ou le nom et le n° d'enregistrement du produit lors de la consultation médicale. Nocif en cas de contact avec la peau. Toxique en cas d'ingestion.

En cas d'ingestion : En cas de respiration difficile, administrer de l'oxygène. Si la victime est consciente, vérifier le pouls et la respiration; allonger la victime sur le côté ou pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : Rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter les symptômes. Effectuer un lavage d'estomac tout en protégeant les voies respiratoires, dans la mesure du possible.

ENTREPOSAGE : Garder hors de la portée du personnel non autorisé. Entreposer dans le contenant d'origine. Entreposer dans un lieu frais, sec et bien ventilé à l'écart des semences, de la pâture, des engrais et des autres pesticides. Garder à l'écart du feu, des flammes nues ou d'autres sources de chaleur. Craint l'humidité.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION : Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer l'ingrédient actif et les contenants dont ils veulent se départir conformément aux règlements municipaux et provinciaux. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))